

et il appelle au secours l'Empereur. Frédéric Barberousse voulait-il à tout prix empêcher que le comte de Hainaut, allié à la Flandre, ne passât un jour dans le camp guelfe ? En tout cas, un vassal puissant du roi de France tel que le comte de Champagne, maître de Namur et de Luxembourg, constituait un danger réel pour les marches de l'Empire, et Frédéric Barberousse opposa son veto à un mariage qui livrait des fiefs d'Empire à un prince étranger ; ensuite, par un diplôme de mai 1188, il confirma à Baudouin tous ses droits sur Namur.

Cette attitude très nette de l'Empereur encouragea le comte de Hainaut à placer Henri l'Aveugle devant un fait accompli que Barberousse sans doute approuvait : il occupa Namur (en 1188 ?). Le père d'Ermesinde, abandonnant ses terres namuroises, se retira « au delà de la Meuse », dans les Ardennes, peut-être dans le Luxembourg ; puis il fit appel au comte de Champagne et à ses alliés. Mais Henri II ne bougea pas. La cour de France déconseillait-elle une action militaire dans le Lothier où les alliés de Henri l'Aveugle étaient guelfes ? Le comte de Champagne abandonnait-il Namur ? Le duc de Brabant et le prince-archevêque de Cologne se prononcèrent en faveur de Henri IV ; le comte de Flandre n'était plus de la partie. — Baudouin l'avait-il gagné à sa cause, en attendant que la rivalité des Capétiens et des Plantagenets brouillât davantage encore les cartes du jeu politique dans les Pays-Bas ? Le neveu n'alla pas attaquer l'oncle dans son repaire luxembourgeois ; peut-être aimait-il mieux, en face du Brabant et de Cologne, ne pas s'aventurer dans une expédition militaire où il pouvait courir de graves dangers.

Le roi des Romains Henri VI reconnut le fait accompli de l'occupation de Namur. Allant plus loin que Barberousse, il donna à Baudouin l'investiture du marquisat — alors que Henri l'Aveugle vivait encore ; cependant cette cérémonie devait rester secrète jusqu'à la mort de Henri. Il n'est pas question du Luxembourg — parce que Henri occupe ce pays ; qu'il est soutenu par de puissants alliés ; que le roi des Romains et Baudouin ont décidé de trouver une solution définitive dans une espèce de compromis ; que pour le comté de Luxembourg, l'Empereur n'entend pas permettre la succession en ligne féminine, mais garde ce pays, in petto, pour son frère Othon de Bourgogne ; qu'enfin le roi des Romains veut conserver le Luxembourg comme un atout éventuel contre Baudouin ? Nous n'en savons rien.

Vers 1189, subitement, les fiançailles d'Ermesinde et de Henri II prennent fin. Une première période dans la vie de cette princesse, qui était à peine âgée de trois ans, est révolue. — C'est que Jérusalem était retombée aux mains des Sarrasins, que l'Europe avait organisé une croisade en Terre sainte, rétablissant en quelque sorte son unité, et que Henri de Champagne avait pris la croix.

Avant le départ des croisés, on liquida un peu partout les querelles qui divisaient les seigneurs ; la voie ordinaire était celle des compromis. Ainsi une paix fut proposée également au sujet de Namur